

Expérimenter la reconversion des espaces de stationnement : le Park(ing) Day

Le principe :

La question du partage de l'espace public et notamment de la réappropriation des espaces pour des modes de mobilité actifs (marche, vélo) est au cœur des réflexions de la ville durable.

Aujourd'hui, l'espace public doit être repensé, de façon transitoire ou pérenne, comme un prolongement de l'espace privé support de nouveaux lieux de rencontre, de détente, de partage, d'expression artistique ou d'opinions etc. La reconversion des espaces, comme les places de stationnement, invite à transformer ces espaces en d'autres fonctions ou même à imaginer de nouvelles fonctions pour nos villes demain.

Exemple d'un mouvement mondial inspirant, le Park(ing) Day :

Le Park(ing) Day est un événement mondial, créé en 2005 à San Francisco par l'agence de design Rebar. Aujourd'hui, 35 pays accueillent une édition du Park(ing) Day dans plus de 160 villes, afin de permettre aux citoyens de se réapproprier l'espace public, d'imaginer la ville de demain ou encore d'interroger la place de la voiture dans nos villes pour demain.

Le Park(ing) Day est un événement mettant en lumière des occupations alternatives des espaces de stationnement publics destinés aux voitures. En une journée, toutes les formes d'appropriations sont possibles, qu'elles soient artistiques, festives, dédiées à la détente, à l'échange etc. pour montrer toutes les possibilités d'usages alternatifs. Parmi les exemples les plus marquants, on retrouve des placettes publiques en bordure des rues, des espaces de culture dans les centres villes, des aires de repos ou encore de jeux. Toutes ces initiatives s'appuient sur un partage plus équitable de l'espace entre les différents usagers.

Quels acteurs ?

Artistes, élus; organisations, associations, citoyens, collectifs, institutionnels etc.

Qui associer ?

Le Park(ing) Day s'inspire du « placemaking » et de l'urbanisme tactique, qui vise l'appropriation des espaces publics par et pour la communauté. Ainsi, l'association des citoyens dans le processus de création est fondamentale.

Les points de vigilance :

- Les manifestations culturelles dans l'espace public sont soumises, en France, à une autorisation préfectorale. Les autorités pourront demander un justificatif aux personnes qui ne respectent pas cette règle. Il faudra alors tenter de faire appel à leur sens civique, et montrer un justificatif prouvant le paiement de l'ensemble de la durée de "stationnement".
- Les installations doivent être issues de matériaux recyclés ou à réutilisés, rapides à monter et démonter afin de lutter contre le gaspillage des ressources.
- Les Parking Day sont des occasions privilégiées pour engager des échanges et des débats sur l'appropriation des espaces publics, la place de l'art, de la participation et de la création dans la ville.



Conseil Régional de l'Environnement de Montréal ©